

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 28 MARS 2022**

**Etaient présents** : Mmes LEAU Valérie, GORON Claudine, BOBEAU Audrey, MONTAJAULT Sophie, TAVET Dominique, MM. LEBLANC Jean-Michel, SERVANT Christian, PENIN Loïc, DEVERGNE Julien, HANSE Eric.

**Etait excusé** : M. RACAULT Cyril qui a donné pouvoir à Mme LEAU Valérie.

**VOTE DU BUDGET** : Présentation du budget avec M. JOURDAA, Conseiller aux Décideurs Locaux et Mme DUVAL Sophie, la secrétaire de mairie.

**CCAS** : (Budget dissous au 31/12/2021)

- Vote du compte administratif 2021 : 9/9 (Sortie de Mme LEAU Valérie lors du vote)
- L'affectation du résultat 2021 du CCAS est intégré au budget principal.

**LOTISSEMENT « LE CLOS FLEURI »** :

- Vote du Budget prévisionnel 2022 : 11/11
- Vote du compte administratif 2021 : 9/9 (Sortie de Mme LEAU Valérie)

**COMMUNE** :

- Vote du Budget prévisionnel 2022 : 11/11
  - Montant global des dépenses et des recettes en fonctionnement : 393 515.17 €
  - Montant global des dépenses et des recettes en investissement : 271 299.93 €
- Vote du compte administratif 2021 : 9/9

M. Jourdaa présente les comptes de gestion pour les 3 budgets qui sont en parfaite concordance avec les comptes administratifs 2021.

**VOTE DES TAUX DE FISCALITE 2022** :

- Hausse de 1% du taux de la taxe foncière des propriétés bâties : 11/11

**LOTISSEMENT « LE CLOS FLEURI »** :

- Des dossiers ont été déposés pour les 3 nouveaux logements de l'Office Public de l'Habitat de la Vienne :
  - Logement T2 : 2 dossiers
  - 2 logements T3 : 3 dossiers
    - Les logements sont disponibles à partir du 1<sup>er</sup> mai 2022 et les personnes sélectionnées pour l'attribution des logements ont un délai de 8 jours pour donner leur réponse.
- RDV avec l'Office Public de l'Habitat de la Vienne le vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022 pour valider le passage des eaux usées (Buse dans le terrain de l'un de leurs locataires).

**VOIRIE** :

- Appel d'offres lancé : en attente du retour.

**FIBRE OPTIQUE** :

- Le bourg est raccordé.
- L'Ecole maternelle, la Mairie et l'Agence Postale sont raccordées à la fibre optique.
- Pour la salle des fêtes : Proposition de résilier la ligne téléphonique actuelle et de mettre à disposition un téléphone portable avec un mini forfait.

## DIVERS :

- **ELECTIONS** : le bureau de vote est ouvert de 8h00 à 19h00 et dépouillement dès 19h00.
- M. BLANCHARD Philippe, l'agent technique a repris le travail depuis le 21 mars 2022.
- Mme COLLAS Delphine, Adjoint administratif de l'Agence Postale qui est actuellement en congé parental, va reprendre son poste le 19 octobre 2022.
- Jean-Michel, 1<sup>er</sup> adjoint, fait un rapport du Syndicat de la Manse : environ plus de 62 000 € de travaux engagés sur la commune d'Orches.
- Sophie, 2<sup>ème</sup> adjointe, a participé au Conseil d'Ecole, ci-dessous quelques informations :
  - o Organisation pédagogique (piscine, jardin,....)
  - o Projet CM2
  - o Carnaval : Goûter offert par l'APE
  - o Fête de fin d'année prévue le 1<sup>er</sup> juillet 2022
- Madame le Maire doit demander pour élaguer le chemin de la Chaise.
- Demande à effectuer auprès de la Sorégies pour le branchement du compteur forain pour la fête du 1<sup>er</sup> mai.
- Cadeau à définir pour le gagnant du concours des maisons fleuries (carte cadeau ?)

**PROCHAINE REUNION : LUNDI 2 MAI 2022 à 20H00**

Le Maire,



*Leau*

Valérie LEAU